



RENCONTRE SECTORIELLE DU SECTEUR D'ADMINISTRATION CENTRALE DES AMÉRIQUES  
Mexico DF, du 20 au 21 avril 2015

#### COMPTE-RENDU

Du point de vue d'une perspective stratégique, les syndicats publics font partie des débats théoriques et politiques sur la direction de l'administration publique

Notre stratégie syndicale est en totale harmonie avec les principes du Travail Digne, de la Liberté Syndicale et de la Qualité des Services Publics énoncés par cette stratégie.

En effet, les droits syndicaux, la qualité des services publics, le travail décent, la lutte contre la corruption sont à la base de l'ordre du jour du syndicat, depuis les locaux de travail jusqu'au domaine de la macro-politique, dans le but de contribuer, de la façon la plus large possible, à l'emprise de la Justice sociale.

D'autre part, nous considérons également que de nouveaux modèles de relations se sont établis entre l'état et la société, qui ont mis en évidence le besoin d'établir une participation plus étroite, et une surveillance et contrôle plus sévères sur les actions du gouvernement; aspects par rapport auxquels les syndicats publics ne sauraient être indifférents.

Nos organisations syndicales doivent raffermir leurs politiques à ce sujet. Le Secteur de l'Administration Centrale est confronté au défi de penser à la gouvernabilité en étroite liaison avec la Justice sociale comme un volet de son plan d'action, de sa croissance et de sa légitimité sociale.

Compte tenu de ce qui précède, les signataires ci-dessous décident de:

1. ratifier la décision du Congrès mondial de Durban et son plan d'action aussi bien en ce qui concerne le domaine politique que le domaine organique
2. ratifier également les réunions sectorielles précédentes tenues à Bogotá, à Panama, Mexico, Buenos Aires et Lima

3. fonder le Groupe de coordination du secteur de l'administration centrale aux Amériques , composé de deux membres de chaque sous-région. Amérique centrale : FENASEP (Panama) et SUTGDF (Mexique). Andine : FENTASE (Pérou) et UTRADEC (Colombie). Brésil : SSPP et CONDSEF, et Cône Sud : ANEF (Chili) et UPCN (Argentine). Caraïbes: à être désignés. USA et Canada: à être désignés. La première réunion du groupe se tiendra pendant le deuxième semestre de l'année en cours. Le fonctionnement du groupe englobera des réunions présentielles et virtuelles. Pour ce faire, un forum virtuel du secteur sera créé.
4. Les axes centraux du plan d'action pour les Amériques sont :

La priorisation des actions pour la défense du travail décent, de la liberté syndicale et des droits de grève, des associations et des négociations collectives. Deux activités de formation syndicale se développeront dans ce cadre, respectivement au Mexique et en Argentine.

Le renforcement de notre influence dans tous les domaines et dans tous les pays contre la corruption et les privatisations, et en faveur de la justice fiscale.

L'intensification des actions contre les traités de libre échange, les réformes de l'Etat qui dérivent de ces traités et l'impact de ceux-ci sur les droits du travail et les droits syndicaux. Une rencontre continentale sera organisée pour traiter ces problématiques.

Enfin, exprimer notre opposition par rapport aux persécutions dont les dirigeants syndicaux de notre continent sont l'objet.

Mexico DF, le 21 de avril 2015